

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 135 (1990)
Heft: 7-8

Artikel: "Les Revets" - "La Turra" ...
Autor: Woehrlé, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345015>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Les Revets » – « La Turra »...

par le capitaine François Woehrlé *

...Deux noms qui sonnent haut et clair, qui rappellent des faits d'armes parmi les plus beaux de l'Armée des Alpes 1940, une véritable épopée qui a déjà pris place dans la légende de la Maurienne, de la Savoie.

Le 10 juin 1940, faisant fi de l'état d'esprit qui se manifestait dans une grande partie de son armée et même dans certains milieux politiques, nettement hostiles à une guerre contre la France et même à une guerre tout court, Mussolini, profitant de l'effondrement de nos armées devant la poussée gigantesque de l'armée allemande, a jugé le moment propice pour nous déclarer la guerre.

Fort de la supériorité numérique de son armée: 500 000 à 600 000 hommes contre les quelque 85 000 que nous pouvions lui opposer, il escomptait une victoire facile, sans risques. Mais il a commis l'erreur de sous-estimer la valeur de notre Armée des Alpes, erreur que nos alpins lui ont fait payer très cher.

L'offensive italienne débute le 21 juin. Après une violente préparation d'artillerie, les Alpini attaquent dans trois directions, dans l'intention de s'emparer de Modane:

- au Mont-Cenis;
- dans la vallée du Planay;
- sur le col de la Roue.

Au Planay: par suite du repli du détachement de Haute-Maurienne,

conforme au plan de défense et malgré l'action retardatrice de deux de nos sections d'éclaireurs-skieurs au Planay, les Italiens occupent le terrain laissé libre et arrivent au contact des avant-postes, vers l'Esseillon. Leurs tentatives des 23 et 24 juin seront vaines. Au *Pas-du-Roc* et à *Arrondaz*, montés sur les superstructures, ils en sont chassés par les appuis mutuels des deux ouvrages, puis par les contre-attaques des équipages.

La défense qui leur a été opposée par les ouvrages des *Reverts* et celui de *La Turra* surtout a été exceptionnelle et elle mérite d'être contée:

– *Sa garnison:* vingt hommes du 71^e Bataillon Alpin de Forteresse sous les ordres du sous-lieutenant Prud'hon, commandant l'ouvrage; une vingtaine de sous-officiers et canoniers du 164^e Régiment d'Artillerie de Position sous les ordres du sous-lieutenant Chandesris; 45 hommes au total.

– *Son armement:* deux canons de 75 mm, deux mitrailleuses, trois fusils-mitrailleurs, quatre mortiers de 81.

Dès le 21 juin, cette garnison entre en action en dispersant deux colonnes ennemies qui montent vers le col.

Le 22 juin à 8 h 30, l'ouvrage est soumis à une intense préparation d'artillerie: plus de 1000 obus sont

* Président de l'Union Régionale des Anciens de l'Armée des Alpes.

tirés sur *La Turra*, jusqu'à 11 h 30, heure à laquelle un brouillard intense rend le tir moins précis.

Vers 14 heures, profitant du brouillard, les Italiens s'avancent près de l'ouvrage. Une sentinelle les aperçoit et crie: «Les Italiens au Collet!» Cinq chasseurs se précipitent vers le Collet et, à coups de grenades et de fusil-mitrailleur, défendent l'accès de ce point particulièrement dangereux pendant que le reste de la garnison s'élanche aux créneaux et aux parapets, faisant face de tous les côtés aux assaillants qui se replient après cet échec d'attaque par surprise.

Et c'est sans succès qu'ils renouvellent leur attaque à 21 heures, à la faveur de la demi-obscurité.

Le lendemain 23 juin, un brouillard intense règne toujours autour de l'ouvrage. Aussi les Italiens en profitent-ils pour tenter un nouvel assaut vers 5 h 30, après une nouvelle préparation d'artillerie. Or, la garnison avait reçu au cours de la nuit un deuxième canon de 75 en renfort, que l'on poussait à bras au *Collet* même. Cette pièce ouvre le feu et pendant plusieurs minutes crible de projectiles l'ennemi qui voit son élan brisé et retraite pour la troisième fois.

Mais vers 17 heures, au travers d'une éclaircie, les guetteurs aperçoivent une nouvelle colonne qui monte sur la route, vers le col. Aussitôt la pièce de 75 est ramenée devant la porte

de l'ouvrage et la colonne italienne, prise sous le feu rapide, se disperse, abandonnant une vingtaine de chenillettes sur la route.

Le bombardement n'en reprend pas moins, plus violent encore, et le poste subit de nouvelles attaques, aussi vaines, le 24 juin.

A la nouvelle de l'armistice, le 25 juin, la garnison hisse nos trois couleurs sur le fortin et le 30 juin, lorsque Mussolini traverse le col du Mont-Cenis pour constater les succès de ses troupes, nos trois couleurs flottent toujours sur le sommet de *La Turra*.

Ce n'est que le 1^{er} juillet, six jours après l'armistice, que la garnison quitte son poste, fanion en tête, avec les honneurs de la guerre: au refuge 20, une compagnie d'Alpini lui rend les honneurs – geste chevaleresque – et les officiers italiens sont littéralement stupéfaits de constater que l'armement de l'ouvrage ne comportait que deux pièces de 75.

L'ouvrage de *La Turra* comme celui des *Reverts* sous les ordres du lieutenant Cavin, du 281^e Régiment d'Infanterie ont bien mérité la citation à l'ordre de l'Armée des Alpes qui leur a été attribuée et aussi l'expression contenue dans l'ordre du jour du général Olry commandant en chef de l'Armée des Alpes en date du 26 juin 1940: «Ceux qui ont fait cela ont le droit d'en être fiers.» F. W.